

Au sommaire

5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Publicité foncière. Modifications relatives aux inscriptions au livre foncier et à la délivrance des copies de ses données ou annexes

Urbanisme / Construction. Non-opposition à la déclaration préalable de travaux obtenue frauduleusement et recours des tiers

Propriété. Une servitude de passage ne peut être constituée sur un fonds indivis au profit du fonds de l'un des propriétaires indivis

Urbanisme / Construction. Précision sur la mise en application du permis de construire valant division

Urbanisme / Construction. Absence de délai spécifique pour déposer la DAACT

10 FAMILLE - PATRIMOINE

Successions / Libéralités. Omission d'un enfant adultérin dans un partage régularisé avant les réformes des successions de 2001 et 2006

11 FISCAL

Enregistrement. Qualification de société à prépondérance immobilière et taux applicable aux cessions de participations

Plus-values. Terrains à bâtir issus d'une division, plus-values et taxe sur la cession de terrains rendus constructibles

Plus-values. Vente n'excédant pas 15 000 € : interprétation du seuil en présence de plusieurs lots indivis

À LA Une

Bitcoins : fiscalité des gains de cession

D'après les dernières estimations, dans le monde, 24,5 millions de personnes utiliseraient un portefeuille électronique *blockchain* et 16,6 millions de *bitcoins* seraient en circulation.

Dans ce contexte, qu'en est-il de la fiscalité française afférente aux gains de cessions des *bitcoins* ?

Les modalités d'imposition des gains tirés de telles cessions par des particuliers, déjà commentées au BOFiP, sont corrigées par le Conseil d'État aux termes d'un arrêt du 26 avril 2018. > **LIRE P. 1**